

PROPOSITIONS DES RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE

OGI France

4 DECEMBRE 2023

PREMIERE RESOLUTION

Approbation du rapport moral présenté par le Président du Conseil d'Administration et du rapport financier par le trésorier, pour l'exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation du rapport du commissaire aux comptes, sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 et quitus aux administrateurs

Approbation de l'affectation du résultat net comptable au compte « report à nouveau », après présentation des comptes rendus sur la situation morale et financière de l'association pour l'exercice 2023.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et faire tout dépôt.